Avis public

aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité de Sainte-Praxède

Date du scrutin 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mme Karine Soares, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 18 septembre.

2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.

3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :

   - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription (lien vers le formulaire : https://bit.ly/3ULK2eR).
   - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste (lien vers le formulaire : https://bit.ly/4n5NEo6).

   Vous pouvez aussi obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le lundi 20 octobre 2025 à 15 h.

   La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

5. Vous avez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance. Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le lundi 20 octobre à 15 h (Lien vers le formulaire: https://bit.ly/4lMolWU).

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION :

Mme Karine Soares
4795, Route 263,
Sainte-Praxède (Québec) G0N 1E1

Donné à Sainte-Praxède, ce 28e jour du mois d'août 2025.

Présidente d'élection

Certificat de publication

Je, soussignée, Karine Soares, présidente d'élection, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie le 28 août 2021 à chacun des endroits suivants : Bureau municipal, panneau extérieur, salle communautaire, site internet et page Facebook de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28e jour du mois d'août 2025.

Karine Soares,
Directrice générale et présidente d'élection